



Région
Centre-Val de Loire

DAT

Références : JF/20.389

Madame Irène FÉLIX
Présidente de la Communauté
d'Agglomération Bourges Plus
23-31 boulevard Foch
CS 20321
18023 BOURGES Cedex

Orléans, le **24 JUIL. 2020**

Madame la Présidente,

Vous avez adressé au Conseil régional pour avis, en application des textes en vigueur, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Germain-du-Puy.

Je vous informe que la Région n'a pas d'observation particulière à apporter à votre projet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil régional
et par délégation,
la Directrice adjointe de l'aménagement
du territoire

Isabelle VALMAGGIA